

Une industrie basée sur des savoir-faire remarquables

La Branche de la Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie et Horlogerie est composée de 3 secteurs : Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie, perles et activités qui s'y rattachent, la Bijouterie de mode, l'Horlogerie. Le secteur de l'Horlogerie regroupe une large diversité d'acteurs – TPE, PME, ateliers de réparation, manufactures et groupes de luxe. Les activités du secteur possèdent une image d'excellence liée à des savoir-faire ancestraux hautement qualitatifs et réputés. Plusieurs écoles spécialisées en France forment au métier d'Horloger et peuvent être habilitées à délivrer le Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Horloger qualifié ». Elles dispensent ainsi des enseignements ajustés aux besoins des entreprises, et permettent l'obtention d'une qualification reconnue sur l'ensemble du territoire.

20 000 SALARIÉS DANS LA BRANCHE

2 BASSINS D'EMPLOI PRIORITAIRES SUR LES MÉTIERS DE L'HORLOGERIE (IDF, FRANCHE-COMTÉ)

69% DES ENTREPRISES DU SECTEUR ENVISAGENT D'EMBAUCHER AU MOINS UN HORLOGER DANS LES ANNÉES À VENIR

90% TAUX D'EMPLOYABILITÉ DANS LE SECTEUR

En savoir plus



Une qualification professionnelle

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est délivré par une branche professionnelle. Il atteste d'une qualification dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche. Il certifie que la personne maîtrise l'ensemble des compétences demandées.

Un métier

L'horloger qualifié exerce ses fonctions en manufacture ou en atelier de service après-vente et intervient sur tout type de montre, y compris sur des montres présentant un haut degré de complexité. Cela nécessite de bien connaître l'ensemble des complications et leurs particularités respectives. Il établit des diagnostics de dysfonctionnement et doit parfaitement appréhender les différentes fonctionnalités de la montre afin d'être en capacité de bien interpréter les résultats obtenus lors de la phase de diagnostic. À partir de modes opératoires identifiés, il procède à la révision, à la réparation, au réglage et à l'habillage des produits horlogers. Pour chaque opération de maintenance, il est en charge de l'organisation de l'intervention en assurant la gestion technique et matérielle de son activité. Il peut être amené à contribuer à la gestion des stocks de fournitures et de matériels, réaliser et assurer le suivi des commandes. Il peut également être en contact avec une clientèle plus exigeante, et assurer ainsi une relation client adaptée dans le cadre de l'activité après-vente. Il participe notamment au développement du chiffre d'affaires en proposant des prestations additionnelles et des services.

Un environnement de travail

L'horloger qualifié travaille au sein :

- d'un atelier de service après-vente d'une marque horlogère.
- d'une station technique multi-marques.
- d'une boutique d'horlogerie-bijouterie.
- d'une manufacture horlogère.

Il intervient sur tout type de montres, y compris sur des montres à complications.

Le métier recrute des personnes passionnées et exigeantes qui désirent se perfectionner et maîtriser un savoir-faire entre tradition et modernité.

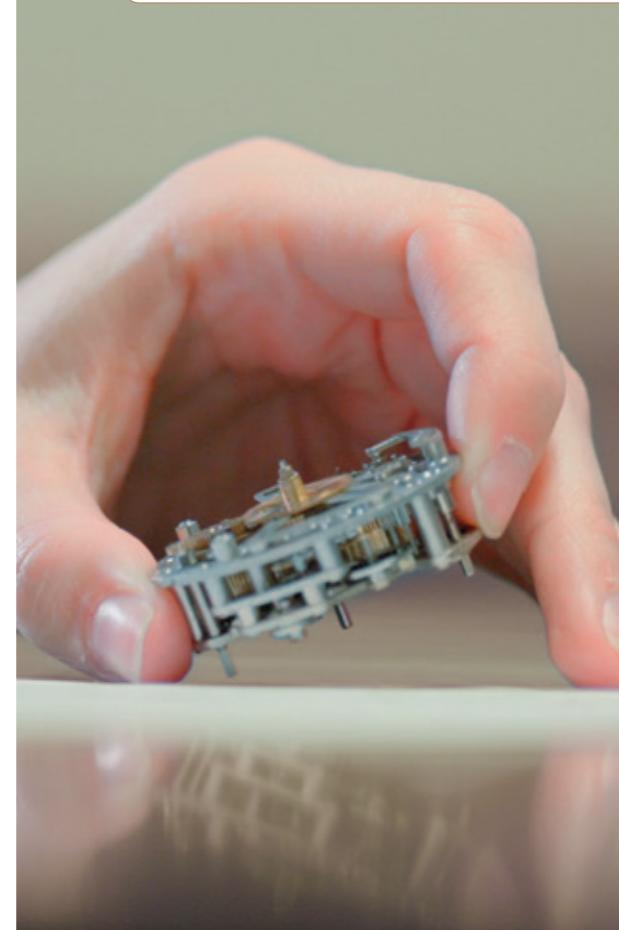
4 compétences à acquérir

1 Assurer la relation client

2 Établir des diagnostics sur tout type de montres, y compris les montres à complications

3 Réviser, réparer, régler et procéder à l'habillage sur tout type de montres

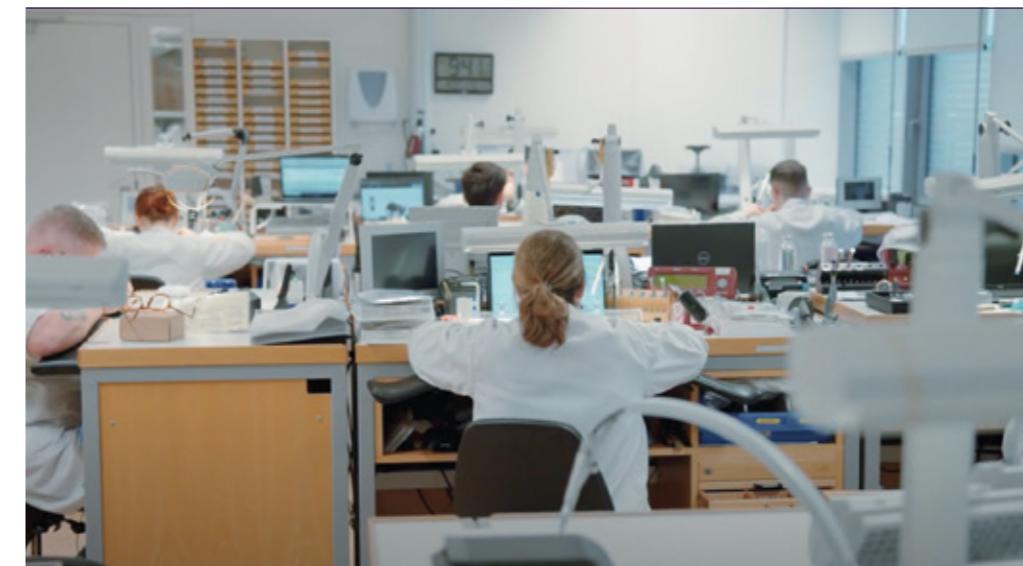
4 Organiser l'intervention



Pourquoi choisir un CQP ?

Pour les salariés et futurs salariés

- Obtenir une qualification opérationnelle valable dans toutes les entreprises.
- Faire reconnaître ses compétences acquises en situation de travail.
- Développer de nouvelles compétences, grâce à un parcours de formation adapté.



On vous accueille

- Les salariés en activité.
- Les demandeurs d'emploi.
- Les jeunes qui souhaitent compléter leur formation initiale.

Un parcours de formation adapté

Le parcours alterne périodes en organismes de formation et en entreprise.

